

## Appel à programmes 2017

La [Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse](#) (USR CNRS 3414) lance l'appel à projets correspondant à ses thèmes de recherche pour 2016.

Conformément à ses missions, la MSHS de Toulouse vise par cet appel à soutenir des projets scientifiques comportant soit une importante implication de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales de plusieurs équipes sur l'ensemble du site de Toulouse, soit une synergie entre les SHS et les autres sciences.

Ceux-ci doivent présenter un fort potentiel sur Toulouse et sa région et répondre aux critères prescrits par la [Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme](#).

Les crédits structurels dont dispose la MSHS de Toulouse ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier sur des projets d'une durée d'une année civile maximum.

### CONDITIONS DE L'APPEL 2017

La demande de soutien portera sur le financement de **pré-opérations de recherche** (durée d'exécution de Février à Décembre de l'année de l'appel à projet). L'aide apportée permettra de réaliser soit :

- une étude de faisabilité,
- un projet exploratoire de recherche (constitution de réseau, organisation de séminaires etc...) ayant pour objectif de déboucher sur un projet plus important.

*Dans le cadre d'une demande de soutien à une manifestation scientifique, la nouveauté ou l'innovation devront être clairement démontrées.*

**Le potentiel de recherche exploratoire des projets est prioritaire.**

Cet appel à projets est destiné à créer un effet de levier qui sera susceptible de favoriser la réponse à des appels de plus grande envergure (locaux, régionaux, nationaux, internationaux (type ANR, H2020, COST etc...))

La MSHS de Toulouse n'a pas vocation à financer des projets-relais.

L'appel à projet ne pourra plus financer des salaires (CDD, vacations ou formation). Seules des gratifications de stagiaires pourront être financées.

La MSHS de Toulouse n'attribuera son Label qu'à des projets financés.

## CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

Les porteurs des projets sont invités à mettre très clairement en valeur **la dimension originale et/ou innovante de leur proposition.**

Quatre conditions déterminent l'éligibilité des projets en plus de leur qualité scientifique :

### 1- Leur adéquation aux cinq thèmes prioritaires de la MSHS-T et/ou au programme Blanc :

- **Thèmes prioritaires**

- a) Montagne, dynamiques socio-environnementales

Comprendre les évolutions environnementales et les modes de construction sociale des paysages et espaces montagnards.

- b) Environnements, risques, vulnérabilités

Analyser les conditions d'émergence de nouvelles formes de régulation et de gouvernance, comme facteurs de changement pour les organisations et pour l'action publique.

- c) Genre, société et politique d'égalité

Étudier comment la différence et la hiérarchie des sexes sont socialement et culturellement construites, reproduites ou remises en question, par les individus, les groupes sociaux, les institutions et les représentations.

- d) Choix social, équité, coopération

Aborder les problématiques de l'agrégation, de l'équité et de la coopération sous l'angle des sciences économiques, politiques, computationnelles et comportementales.

- e) Vieillesse, handicap et qualité de vie

Comprendre comment les valeurs portées par la société, l'expérience et les stratégies de l'individu, et les caractéristiques de son environnement physique, social et technologique peuvent faciliter ou au contraire faire obstacle au maintien d'une qualité de vie acceptable.

- **Programme Blanc** : Les projets peuvent également émerger au titre du « **Programme blanc** » qui vise à favoriser l'émergence de thématiques autres que celles déjà identifiées.

### 2- Leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle ou internationale : seuls les projets portés par des chercheurs **faisant intervenir plusieurs équipes et relevant de plusieurs disciplines seront pas pris en compte.**

L'internationalité s'exprime par la participation d'un ou plusieurs chercheurs localisés hors de France (**l'Espagne constitue une priorité**). Cependant, ces chercheurs étrangers ne pourront pas **directement** bénéficier des fonds alloués par la MSHS-T.

### 3- Un état précis du champ scientifique concerné mettant en valeur le caractère novateur, le caractère émergent ou à risque de la recherche envisagée.

### 4- La mention des échéances, la justification précise du calendrier et des dépenses (obligatoire) (échancier détaillé – diagramme de Gantt)

## MODALITES

**Les projets seront transmis uniquement par voie électronique au plus tard le 14 Novembre 2016 à 12 h obligatoirement à l'adresse suivante : [mshst\\_appel@univ-tlse2.fr](mailto:mshst_appel@univ-tlse2.fr)**

Les documents peuvent également être téléchargé sur : <http://mshs.univ-toulouse.fr/> Rubrique « Appels à projets »

Les projets seront soumis à l'avis d'experts courant Janvier 2017. Les évaluations seront connues durant cette même période. Les résultats concernant le financement et le soutien seront communiqués aux porteurs de projets fin Janvier/début Février

Une réunion d'information sera proposée aux lauréats en Février, pour expliquer les modalités de réalisation du projet.

L'équipe de la MSHS-T répondra à leurs interrogations sur la mise en place administrative et financière de leur projet.

Le soutien de la MSHS-T est attribué pour une année civile.

Si les projets s'inscrivent sur une durée de deux ans, le porteur devra candidater à l'appel qui sera lancé l'année suivante. *Un rapport scientifique d'une page minimum devra être joint à la nouvelle demande.*

Au niveau de l'utilisation des dépenses, les engagements devront se situer en Février 2017 et au plus tard le 15 Novembre 2017.

Un rapport scientifique et financier sera demandé à la fin de chaque projet.

Nous sommes jusqu'à cette date à votre disposition pour vous conseiller dans la réponse à l'appel à projet.

Contact pour l'Appel à Projet 2017 : Danièle Dattas ([daniele.dattas@univ-tlse2.fr](mailto:daniele.dattas@univ-tlse2.fr))

## CALENDRIER

**Lancement de l'appel à programme 2016 : Jeudi 01 Septembre 2016**

**Date limite de candidature : Lundi 14 Novembre 2016**

Expertise des projets : **courant Janvier 2017**

Résultats concernant le financement et le soutien : **fin Janvier 2017/début Février**

Réunion d'information proposée aux lauréats : **Février 2017**